

\* \* \*

*The Brooklyn Medical Journal.* Tel est le nom d'un nouveau journal de médecine publié à Brooklyn par un comité de médecins : MM. J. H. Raymond, A. Hutchison, G. R. Butlers, Jos. Hunt & Brid, Dr. Seyen.

Succès au nouveau confrère.

\* \* \*

Je reçois d'un médecin du District de Joliette la lettre suivante que je publie intégralement.

MONSIEUR LE DR NOIR,

Veuillez m'accorder un tout petit espace pour vous dire que les médecins de cette partie de la province sont satisfaits de la prompte justice que vous avez faite du projet "d'Acte médical."

Le *Conseil* que l'on veut créer serait un jury de persécution, chargé de juger en dernier ressort les difficultés qu'il aurait lui-même suscitées ; c'est-à-dire juge et partie en la même cause. Je ne connais pas de pays où l'on se soumettrait à un pareil régime.

Il semble que le conseil devrait se contenter de surveiller l'exécution de la loi pour le plus grand bien de la profession en général. Les médecins de la campagne n'ont que faire des disputes d'écoles. Ils voient avec regret que ce projet de législation n'est qu'un prétexte, ou mieux un moyen de satisfaire certaines ambitions que je ne veux pas qualifier.

Jusqu'ici nous n'avons pas à nous louer de la manière dont les intérêts professionnels ont été traités par notre Bureau des Gouverneurs. Les charlatans de Montréal battent impunément la grosse caisse dans nos cantons et *font des cures merveilleuses* et nous sommes sans protection contre eux.

A propos de l'examen d'admission à la pratique, pourquoi les gouverneurs du Collège des Médecins ne sont-ils pas chargés de le suivre de près dans les diverses facultés ? On tirerait au sort les noms de quatre d'entre eux pour chaque faculté. Si l'examen ne semblait pas satisfaisant, ces messieurs auraient droit d'intervenir et de poser un certain nombre de questions aux aspirants.

En tout cas je fais cette simple suggestion pour le bénéfice des élèves et des médecins ; vous la prendrez pour ce qu'elle vaut.

En somme, le projet de législation approuvé à la hâte par le bureau nous semble, à mes amis et à moi-même, peu acceptable, et ne saurait être décentement proposé à l'approbation des membres de la Législature de Québec.....

Croyez moi,

Votre etc.,

UN MÉDECIN DU NORD.